

Départ en saumon pour la Directrice Territoriale du Val d'Oise !

Nul.le n'est censé.e ignorer la période de restrictions budgétaires dans laquelle nous sommes de nouveau plongé.e.s après les annonces gouvernementales de ces derniers mois. **Sur le département, ces restrictions se traduisent par des contrats non renouvelés, des postes fermés, des déménagements et des travaux immobiliers suspendus, des projets éducatifs supprimés, des intervenant.e.s non payé.e.s, des services sous-dotés en matériels.**

Qu'à cela ne tienne, la DT s'offre des petits fours au saumon pour son départ en retraite...sur le dos des contribuables en utilisant les bons et loyaux services de l'équipe de la K'fête 95 ! Mais elle aurait tort de s'en priver ! Ce ne sont pas les mêmes lignes budgétaires, voyons !

Et puis, jusqu'à ce que la Centrale mette récemment son nez dedans, il n'y avait pas de quoi rougir : **tout était gratuit à la PJJ 95** ! C'est le budget de l'UEAJ qui régalaient ! Petits arrangements entre ami.e.s et un trou budgétaire difficile à expliquer qu'on glisse discrètement sous le tapis, l'air de rien ! Pourtant, le SNPES avait déjà tiré la sonnette d'alarme au départ de l'ancienne Direction de Service en 2019, la DT ne pouvait pas ne pas savoir, d'ailleurs d'autres alertes budgétaires sur l'EPEI avaient attirés le regard de la centrale en 2021...dont 30 000 euros d'impayés au FJT...

Qu'importe, la Direction veut du Saumon... De toutes les façons, c'est dans l'air du temps, le maintien ou le retour des priviléges pour les dirigeant.e.s ! Le gouvernement Bayrou ne vient-il pas de remettre à l'ordre du jour les avantages des anciens premiers ministres et Présidents de la République ? alors pourquoi certain.e.s et pas d'autres ?

La Directrice n'a sans doute jamais lu le projet éducatif et pédagogique du restaurant. Celui-ci précise, en effet, que si les prestations sont un bon exercice pour la mise en situation professionnelle des jeunes, elles demandent un engagement particulier, une cadence plus intense, une amplitude horaire plus importante à ces derniers (en l'occurrence en pleine période de ramadan pour ceux actuellement accueillis) et aux professionnelles les accompagnant. Encore faut-il expliquer que le dit-restaurant n'est pas adapté, ni équipé pour ce type d'exercice. Par ailleurs, afin d'y répondre, il est nécessaire de fermer celui-ci à la clientèle. Les prestations sont donc normalement limitées à une par mois, pour préserver la fidélité de cette clientèle et la stabilité du projet permettant de garantir un lieu sûr s'appuyant sur des objectifs pédagogiques pour les jeunes accueillis. Ceci évite également de transformer le restaurant en traiteur, ce qui est un métier à part entière, exigeant des qualifications spécifiques.

Si Madame la Directrice a lu ce projet, alors elle n'a pas trop envie de s'en soucier pour l'heure, puisqu'elle s'en va. En effet, elle n'est pas sans savoir que deux autres prestations sont programmées l'une en mars et l'autre début avril ! Peu importe ! Il lui faut des petits fours au saumon à son pot de départ ! Parce que oui ! A l'image de l'Administration, ce qui compte, ce ne sont pas le travail quotidien effectué auprès des jeunes parmi les plus en difficulté et les plus éloignés de l'insertion ! C'est surtout de rendre visible l'action de la PJJ au travers des « presta' » ...peu importe ce qu'il en coûte pour les jeunes et pour les finances ! En l'occurrence, il s'agit bien de flatter son égo à moindre coût ! Dans un élan de générosité et de compréhension, sachez qu'elle paiera tout de même le traiteur pour le sucré...en espérant que la note ne soit pas trop salée !

C'est sans trop de scrupule qu'elle sollicite l'équipe de la K'fête 95, alors que c'est une des personnes du département qui s'y est le moins présenté. En 6 ans d'exercice, la Directrice Territoriale n'est

quasiment jamais venue déjeuner à la K'fête, 4 fois, tout au plus. Elle n'y a jamais été vue pour les manifestations qui y ont été organisées sur place (Téléthon, Fabrik ton slam, les portes ouvertes...). **C'est d'autant plus culoté que l'UEAJ de Courdimanche a semblé ces derniers temps le cadet de ses soucis, lui réclamant toujours plus de prises en charge avec de moins en moins de moyens.** Comment faire fonctionner une unité en ne la dotant tant en personnels, qu'en matériel sans prendre en considération qu'elle est répartie sur deux sites distincts ? La fermeture d'un poste en septembre, laissant un collègue contractuel sur le carreau, met l'équipe en difficulté et certains projets éducatifs en berne au dépend des jeunes. Qu'à cela ne tienne ! **Pas plus tard qu'il y a quelques jours, l'équipe apprend que les deux missionnements dont l'unité bénéficiait jusqu'ici prendront fin au 31 août, le plafond d'emploi étant dépassé. Inutile dans ce contexte d'imaginer que la psychologue qui intervenait à mi-temps et qui vient de démissionner soit remplacée...** le tout dans des locaux précaires à la limite du salubre.

Comment penser qu'une unité d'insertion peut fonctionner avec 5 personnels éducatifs et pédagogiques répartis sur deux sites ? Lever le pieds sur les projets ? Mais au détriment de qui ? Comment inscrire les jeunes les plus éloignés de l'insertion dans un processus de mobilisation ou remobilisation sans budget et sans être en mesure de leur assurer un emploi du temps continu ? Qu'est-ce que cela peut leur renvoyer ?

L'UEAJ de Villiers Le Bel connaît des déboires similaires. L'unité d'insertion repose sur 3 éducateur.trice.s, bien en deçà de l'effectif prévu dans le cahier des charges des UEAJ. Les activités collectives sont privilégiées au dépend des accompagnements individuels pour garantir la présence des jeunes sur 30 heures par semaine. Pas de professeur.e.s techniques, plus de mi-temps de psychologue, plus de RUE (intérim effectuée par la DS).

A quel moment la DT 95 a-t-elle défendu la qualité du service public de l'insertion à la PJJ pour en arriver à une quotité aussi négligeable, l'une des plus faible de la région, malgré les alertes données par les cadres (RUE et DS) ?

Mais c'est à l'image du bilan laissé par l'actuelle direction : de nombreux services travaillent dans des conditions exécrables avec des promesses de travaux ou de déménagements qui n'aboutissent jamais (UEMO de Courdimanche, UEMO de Sarcelles, UEMO d'Arnouville, UEAT de Pontoise...).

Aucune attention particulière, aucune réflexion réelle n'a été mise en place pour protéger les équipes de milieu ouvert de la cadence imposée par l'application du CJPM. Les 4 unités du département sont en liste d'attente, et la promesse d'une future (lointaine) création d'unité semble la seule perspective offerte aux collègues. Pourtant, la plupart des professionnels sont à bout, ne comprennent plus le sens de leur travail qu'ils et elles continuent malgré tout de mener avec acharnement, ce dans un contexte politique de nouveau très anxiogène. Le tournant répressif impulsé par le nouveau gouvernement, emprunt de vieilles recettes réactionnaires et nauséabondes n'augure rien de positif, alors même que le chiffre de mineurs incarcérés atteints de nouveau des sommets, limitant l'impact du travail éducatif. Comment ne pas s'inquiéter quand on sait que notre Direction Territoriale laisse l'Administration Pénitentiaire toute puissante, notamment à l'EPM de Porcheville, face aux Milieux Ouverts ?

Aucun travail avec l'AP, aucun travail avec la psychiatrie, aucun travail avec l'ASE, aucun travail de rapprochement non plus entre le Milieu Ouvert et l'Hébergement...

Pourtant les deux UEHC Pontoise et Villiers le Bel s'enlisent depuis plusieurs années dans des problématiques institutionnels qui ne permet plus depuis longtemps un accueil satisfaisant des adolescents... Fermeture de la mission HD, limitation du nombres de jeunes accueillis, arrêts maladies

systémiques, conditions de travail en mode dégradé, la situation de crise est devenue normalité dans les hébergements du 95... Quant au centre fermé de Saint-Brice choisi pour les portes ouvertes du 4 avril prochain, les personnels attendent toujours avec inquiétude les résultats du contrôle de dysfonctionnement. Les conclusions et propositions ont cependant été communiquées à la DT et la Direction début février. Pourquoi dès lors ce silence ? Que faut-il encore tenter de dissimuler ? Nous rappelons que la DT s'est clairement opposée pendant de nombreux mois, à ce contrôle, avant que la DIR finisse par se rendre à l'évidence de sa nécessité...

Mais qu'a fait cette DT pendant six ans ??? Le SNPES PJJ FSU n'a cessé de dénoncer les dysfonctionnements à toutes les strates du 95, du financier au disciplinaire, en passant par les RPS et le dialogue social... Défaits de paiement récurrents dans les contrats d'entretien, pour les denrées alimentaires dans les foyers, sur les contrats partenariaux (codes, FJT...), article 40 non traités ou remontés, arrêts maladies massifs (RUE, éducateurs...), départ des Directeurs de Services, des RUE, de la RAPT, de la S.A., de la DT... Vacances de 4 postes de psychologues sur les 8 du département, alors que nous interpellons la DIR sur leurs conditions de travail depuis des années et que la DT 95 s'entête à ne pas vouloir mettre en œuvre de groupe de soutien territorial. Dans le 95, même la Médecine du travail a jeté l'éponge... L'Ametif a renoncé après cinq ans d'impossibilité à avancer quoique ce soit avec cette Direction Territoriale. Impuissance que nous, au SNPES PJJ FSU, avons très clairement partagée, après six ans de CSA totalement stériles, d'audiences totalement insipides et de déni des réalités de terrains.

Comment la DIR IDF a-t-elle pu laisser un bilan aussi catastrophique advenir ?

La DT 95 a très clairement rendu responsable notre syndicat de cette impossibilité de dialogue social. Le SNPES PJJ FSU ne s'est jamais contenté de cocher des cases, nous attendons plus d'une Politique Territoriale. Pour nous, la DT actuelle laisse à son successeur ou à sa successeuse un territoire (l'un des plus paupérisés d'Île de France) particulièrement délabré, qui réclame un plan d'urgence.

Nous ne manquerons pas de l'exiger !

Dans ce contexte et au lendemain d'un mouvement de grève contre le projet de loi Attal, les petits fours au saumon servis sur un plateau doré semblent bien mal venus ! De qui se Moktail¹ !?

La section SNPES PJJ FSU 95

¹*Un Moktail est un mélange de boissons sans alcool, reprenant bien souvent les ingrédients d'un cocktail connu. Il est très prisé dans les prestations PJJ.*